

II 1. LOCALISATION DU POSTE DE TRANSFORMATION AU REGARD DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet photovoltaïque s'inscrit dans la trame végétale existante en investissant principalement les espaces ouverts. La structure végétale crée un écrin au projet et l'ancre dans le paysage. Il est accompagné d'un itinéraire de découverte du parc et des paysages attenants (notamment marqués par deux fermes éoliennes) et la mise en place d'un rucher de fécondation sur une parcelle clôturée à proximité du projet (dans un but pédagogique et de soutien à l'apiculture).

Le poste de transformation se situe au niveau de la partie basse de l'implantation (voir coupes AA' et BB', p.12), à proximité du poste de livraison au sud-ouest du parc.

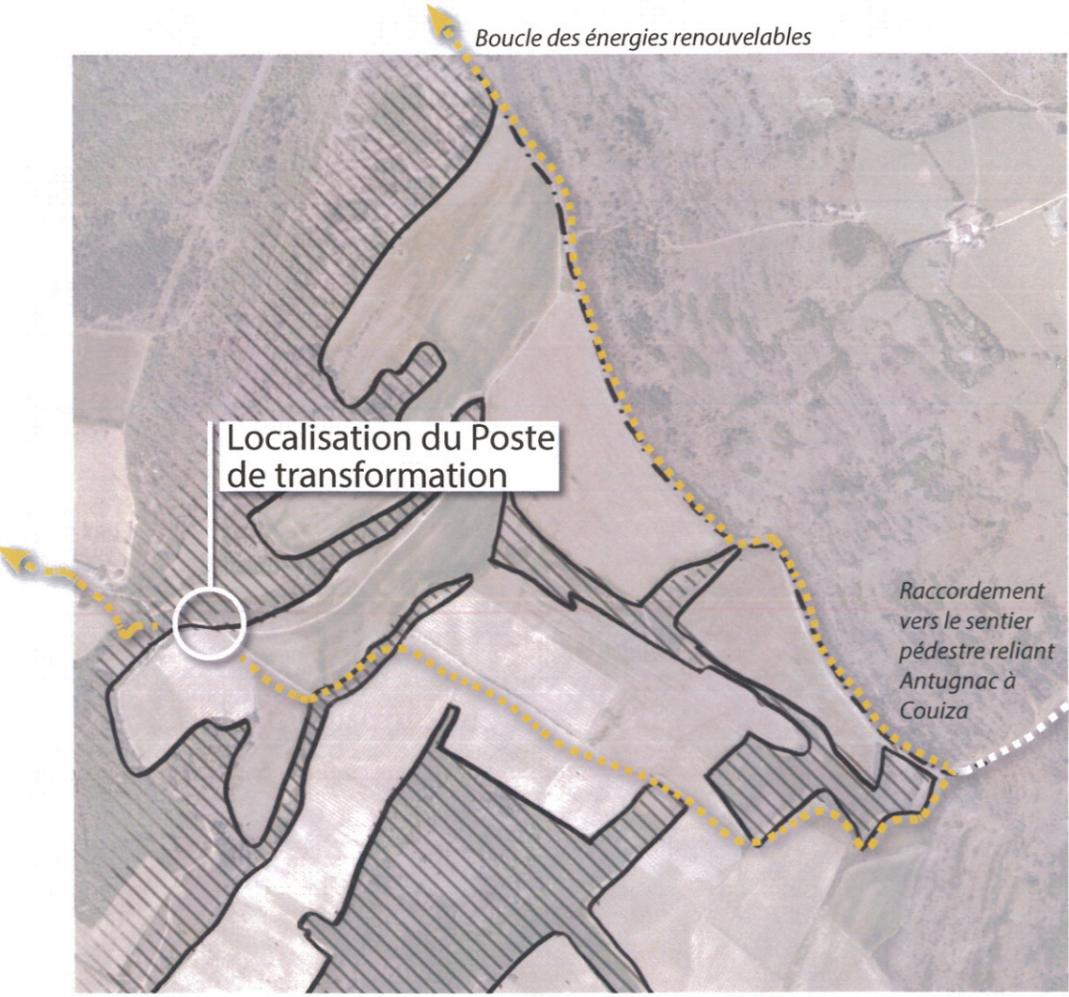
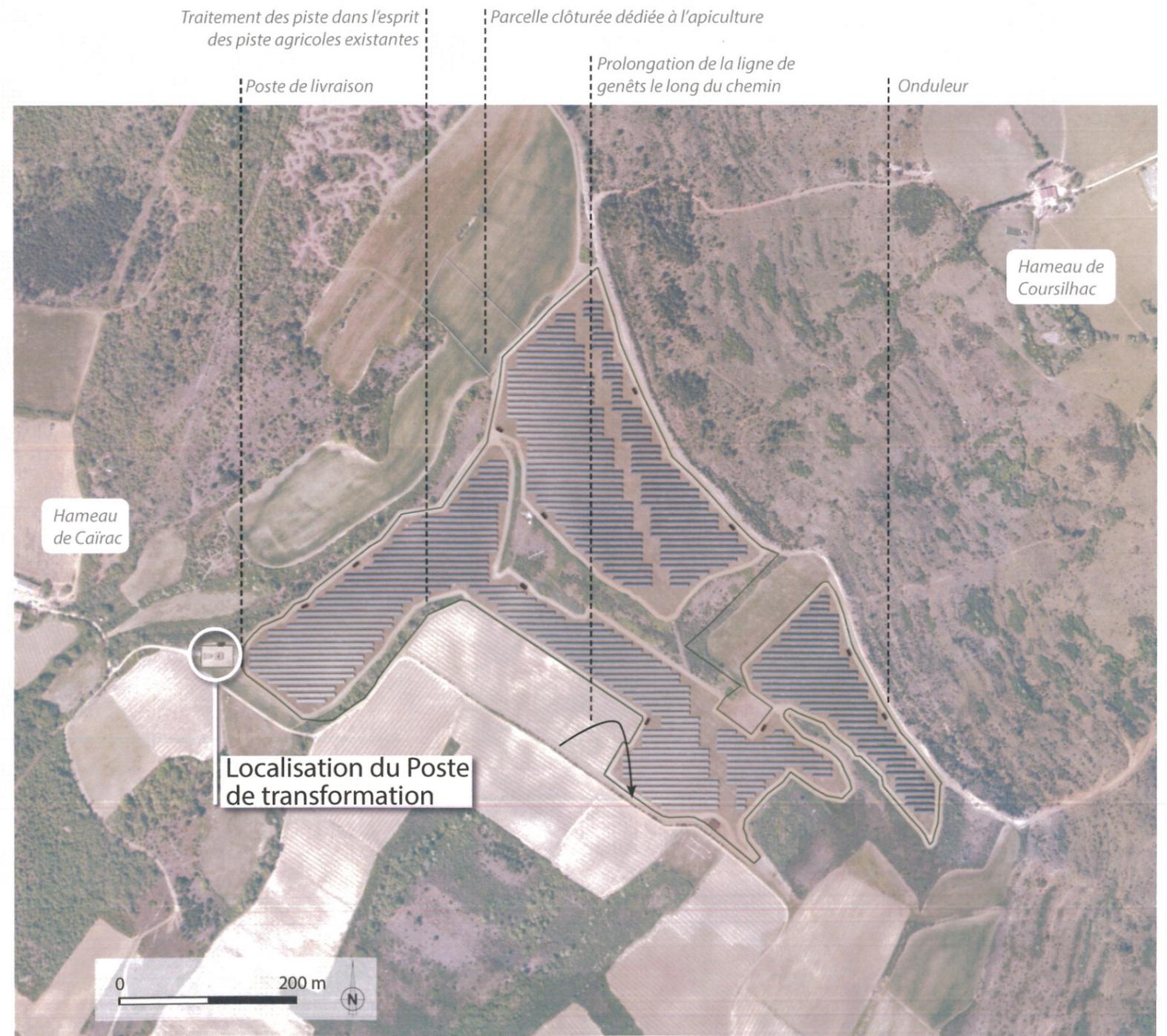


Schéma de l'inscription du projet dans la trame végétale et paysagère

-  Trame végétale existante et conservée
-  Ligne de crête
-  Chemin de découverte proposé

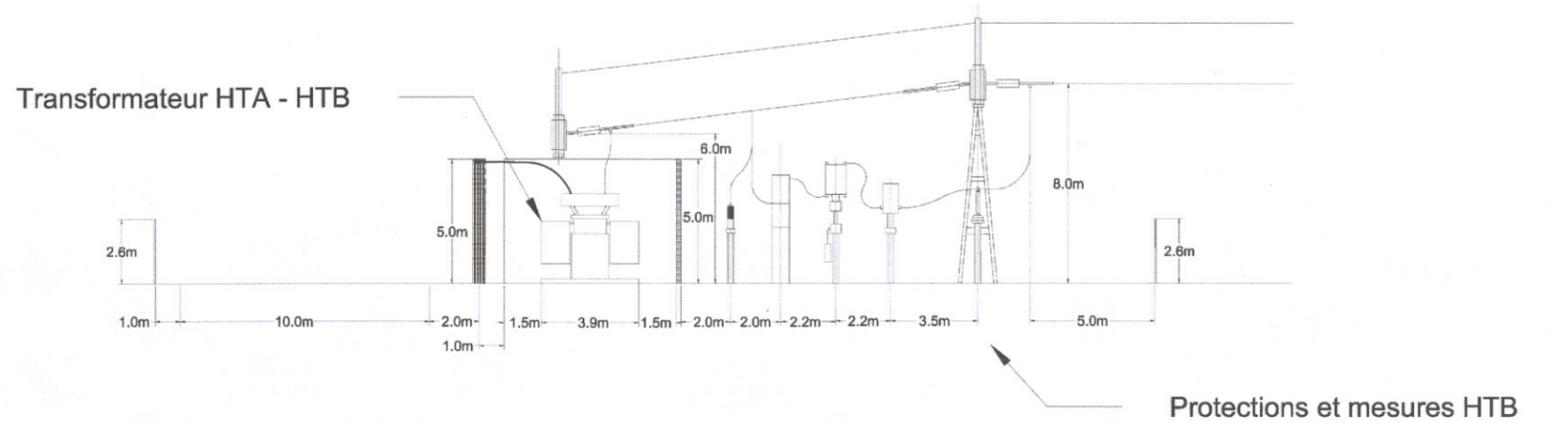


II. PRÉSENTATION DU POSTE DE TRANSFORMATION

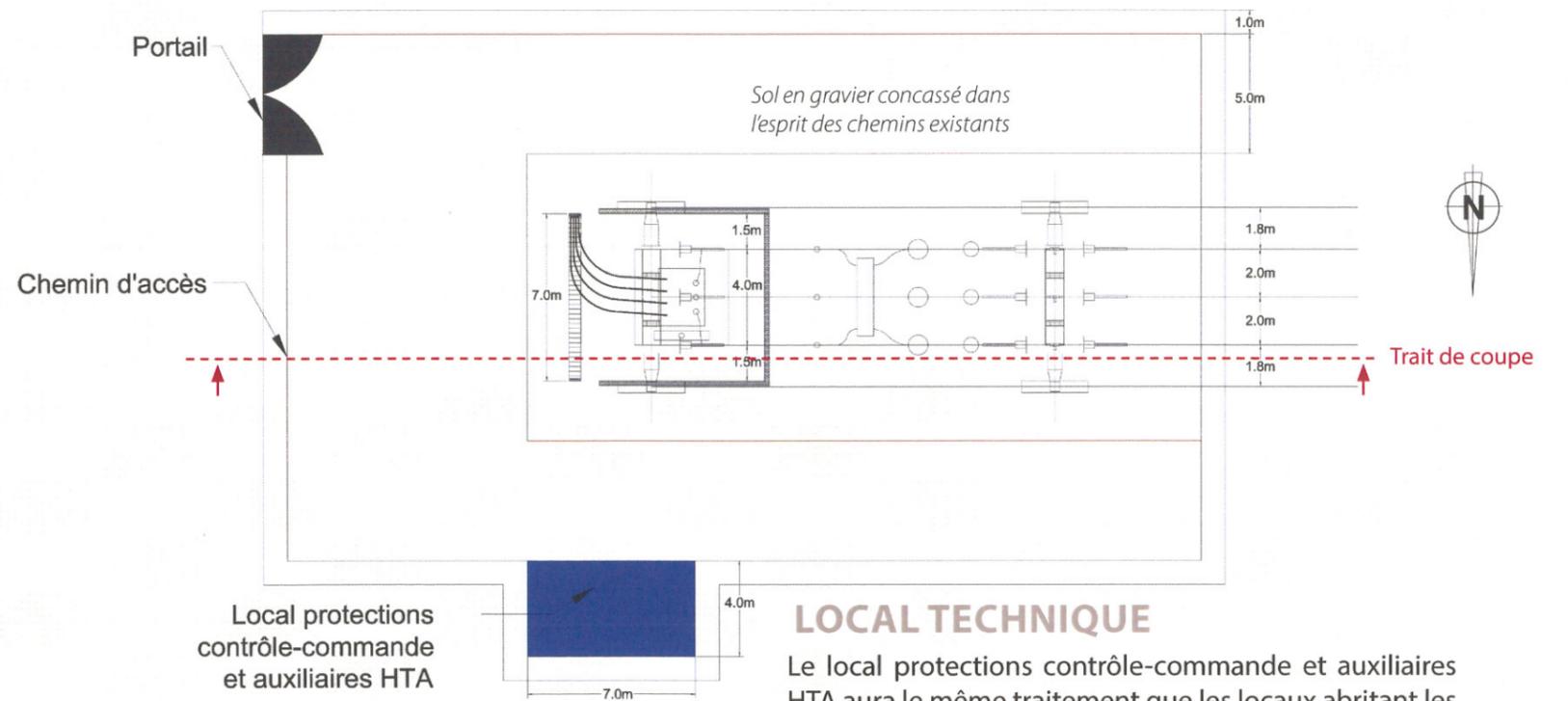
Le parc photovoltaïque est accompagné d'un POSTE DE TRANSFORMATION situé au sud-ouest du projet à proximité du poste de livraison. La structure du poste occupe une aire d'environ 300 m² (au sein d'un espace clôturé de 960 m²) pour une hauteur maximale d'environ 11 m. Le local technique associé au poste sera habillé de la même manière que les locaux abritant les onduleurs. La nature aérienne du poste facilite son absorption visuelle contre son arrière-plan et limite l'impact en perception éloignée (voir simulation depuis le sentier de randonnée d'Antugnac, p. 16).



VUE EN COUPE

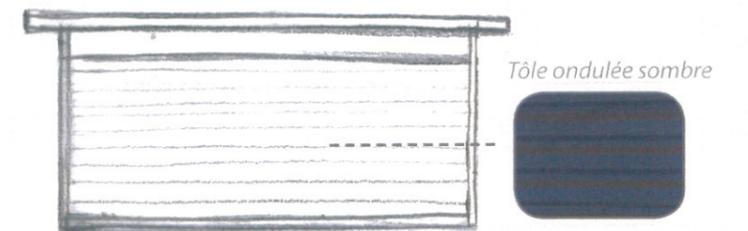


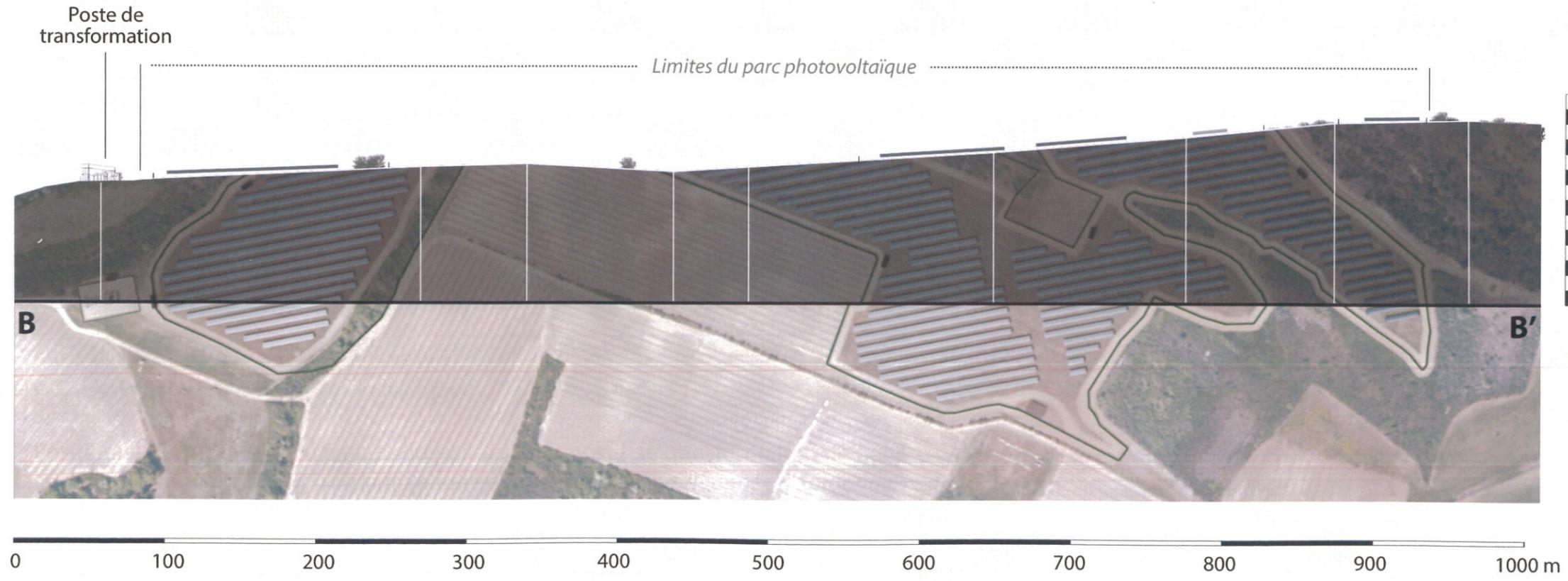
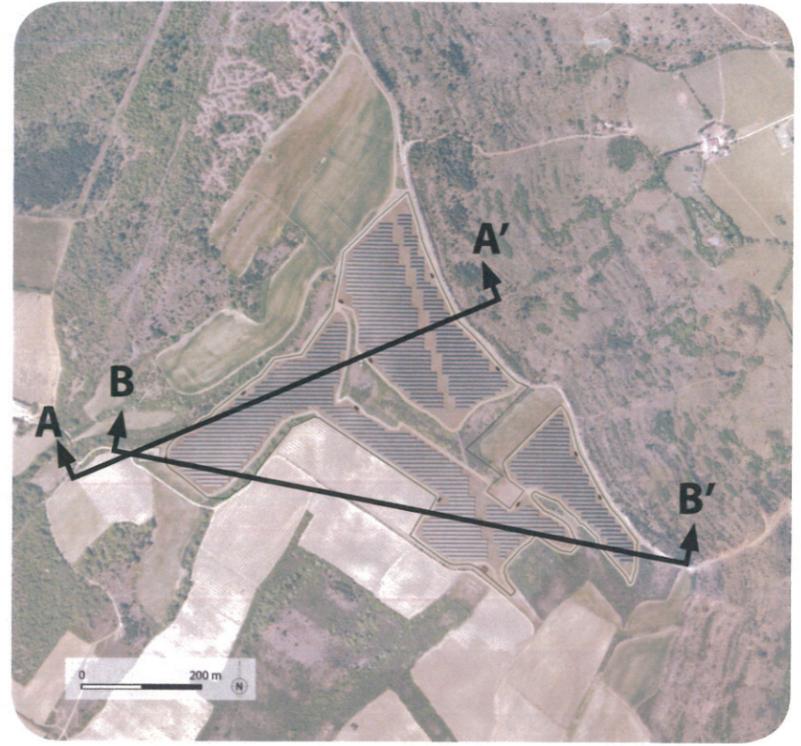
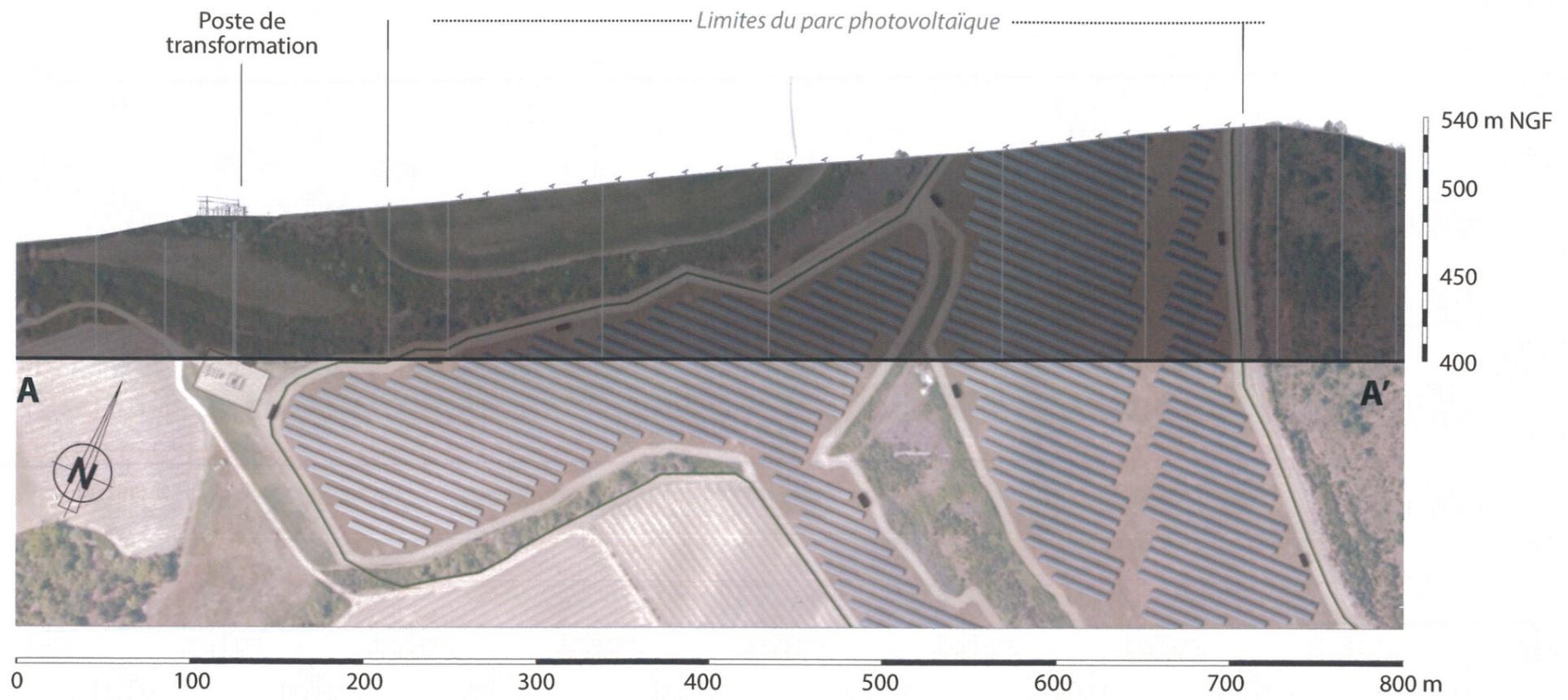
VUE EN PLAN



LOCAL TECHNIQUE

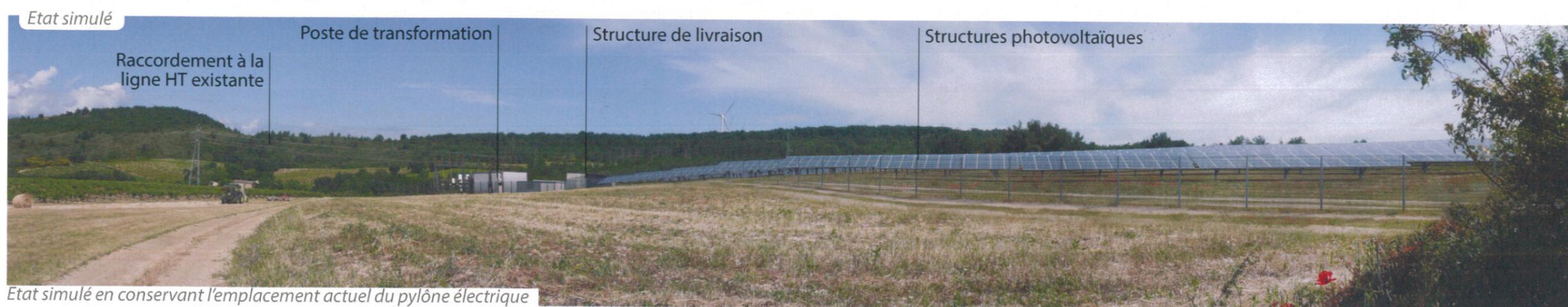
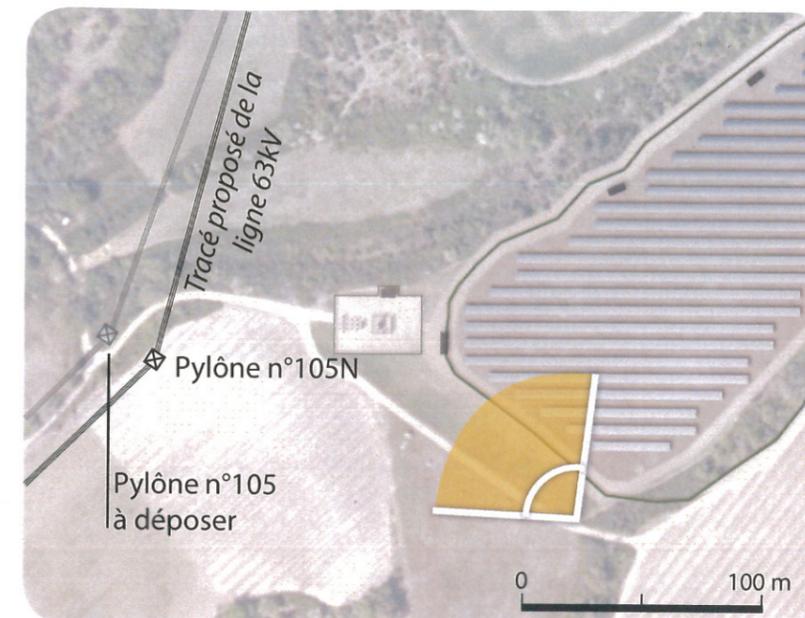
Le local protections contrôle-commande et auxiliaires HTA aura le même traitement que les locaux abritant les onduleurs.





3. SIMULATIONS PROJÉTÉES

SIMULATION 1 - VUE INTERMÉDIAIRE DU POSTE DE TRANSFORMATION

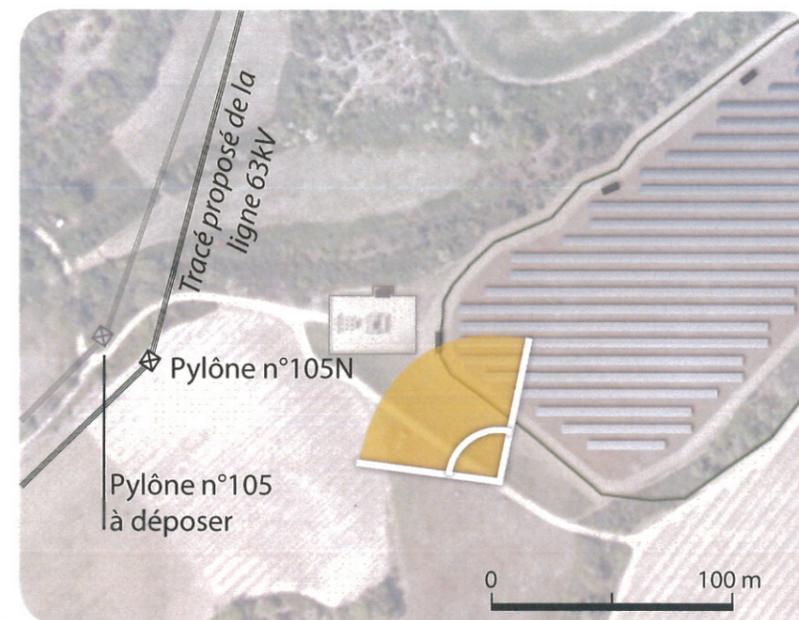


Positionné au sud-ouest du parc photovoltaïque, le poste de transformation ne génère pas d'impact significatif en perception éloignée, se confondant visuellement avec le cadre boisé environnant (voir simulation depuis le sentier de randonnée d'Antugnac, page 16).

Les simulations ci-dessus et sur les pages suivantes permettent d'apprécier l'impact en perception plus rapprochée. Cette vue intermédiaire (à 100 m du poste de transformation) illustre l'insertion du poste et l'effet visuel cumulé entre ce dernier, l'ensemble de l'implantation photovoltaïque (y compris la structure de livraison) et le raccordement au réseau haute tension.

3. SIMULATIONS PROJÉTÉES

SIMULATION 2 - VUE RAPPROCHÉE DU POSTE DE TRANSFORMATION



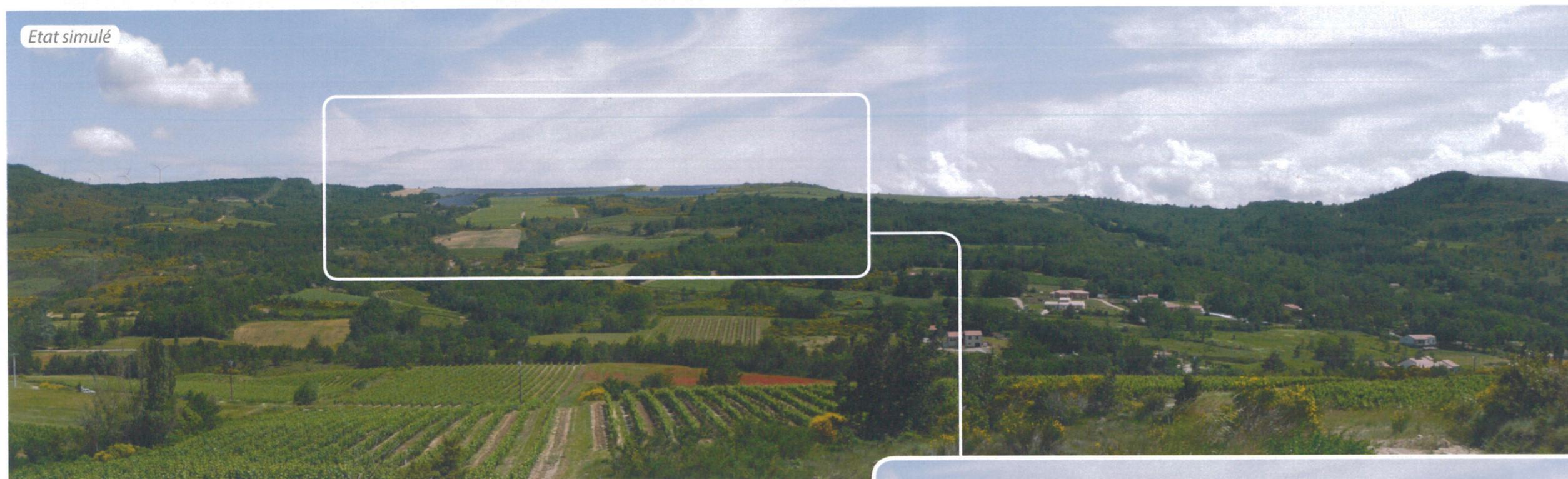
III 3. SIMULATIONS PROJÉTÉES

SIMULATION 3 - VUE IMMÉDIATE DU POSTE DE TRANSFORMATION



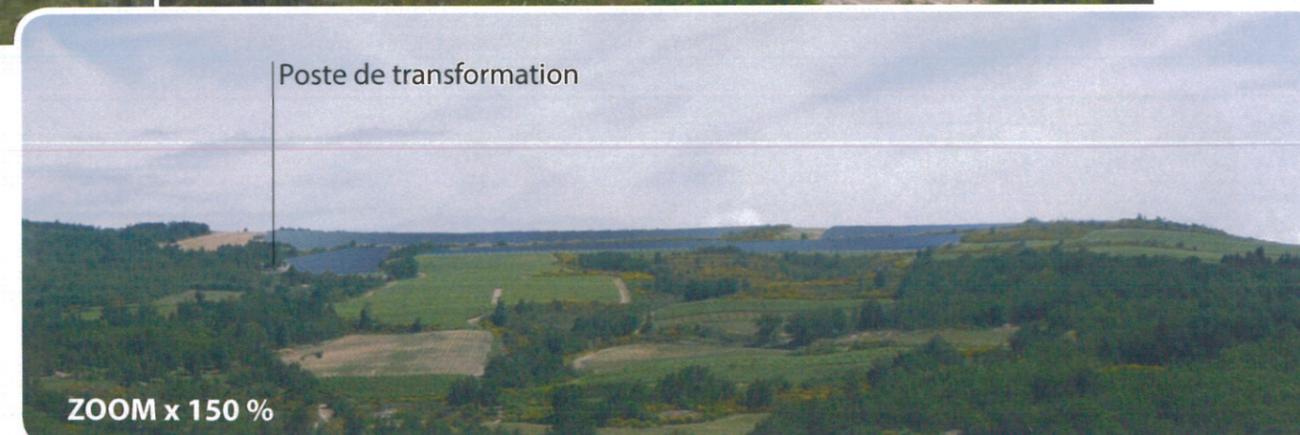
II 3. SIMULATIONS PROJÉTÉES

SIMULATION 4 - VUE DEPUIS LE SENTIER DE RANDONNÉE D'ANTUGNAC



Le projet prend place sur des espaces aujourd'hui ouverts. L'inscription du parc au sein du parcellaire permet d'envisager une évolution paysagère dans le respect du paysage existant. La pente naturelle du terrain donne une vision «écrasée» du parc, réduisant sa perception en profondeur.

Le poste de transformation est difficilement discernable au sud-ouest de l'implantation.



II 3. SIMULATIONS PROJÉTÉES

SIMULATION 5 - VUE DEPUIS RENNES-LE-CHATEAU

Depuis les abords de Rennes le Château la distance limite fortement la perception du projet photovoltaïque au cœur des reliefs. Le parc épouse la pente où il s'installe. En comparaison, les éoliennes qui forment des éléments verticaux et cinétiques sont quant à elles facilement perceptibles.

La gamme chromatique joue également un rôle dans la capacité du projet à s'intégrer dans le paysage : ici encore les éoliennes blanches ressortent nettement sur l'arrière plan sombre tandis que les panneaux se fondent plus facilement dans cet environnement.

Le poste de transformation n'est pas visible, masqué par le relief dans un plan intermédiaire.

